# «Yves Pozzo di Borgo : « L'Union européenne doit redevenir un projet politique d'avenir »»

21/06/2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Yves Pozzo di Borgo : « L'Union européenne doit redevenir un projet politique d'avenir »

***Yves Pozzo di Borgo, sénateur UDI-UC de Paris, est intervenu ce jour à l'occasion du débat préalable à la réunion du Conseil européen des 28 et 29 juin prochains. Le sénateur s'est exprimé sur le Brexit et les perspectives pour l'Union européenne, sur les relations de la France avec la Russie et enfin sur le sommet de l'OTAN et la défense européenne. Il a rappelé l'attachement du groupe UDI-UC à la construction européenne.***

A quelques jours du **référendum sur la sortie de la Grande Bretagne de l'Union**, le sénateur s'interroge : *« peut-on laisser les Britanniques décider seuls du destin de l'Europe ? »*.

« *L'envie d'Europe disparaît. Pourtant, de ce vote dépend une partie de l'avenir de l'Union européenne*» déplore le sénateur. Il est nécessaire que les dirigeants européens reprennent la main pour se donner un nouvel avenir commun : « *Nos politiques communes doivent être revues, en particulier, il faut réfléchir à une réelle gouvernance économique de l'euro* ».

Pour le sénateur, la sortie des Britanniques de l'Union serait un coup dur, *« mais l'essentiel est que ceux qui en sont membres soient convaincus et enthousiastes pour un vrai projet politique et économique en commun ; une Europe intégrée et plus fédéraliste, pas une Europe à la carte qui ne serait que l'addition des demandes de chaque Etat-membre* ».

Concernant les **relations de la France avec la Russie**, le Sénat a récemment adopté à la quasi unanimité (301 voix) une résolution européenne co-présentée par Yves Pozzo di Borgo et Simon Sutour. Cette résolution, « *équilibrée et réaliste* », a pour objectif principal de dénouer la crise ukrainienne le plus rapidement possible, de garantir son intégrité territoriale par la défense des accords de Minsk et d'initier une reprise de relations avec la Russie. Elle consiste en une levée progressive et différenciée des sanctions sous conditions, dans les domaines économiques, politiques, diplomatiques et individuels. « *Nous sommes le premier parlement national parmi les Etats-membres à donner un avis sur ce sujet. Nous comptons sur vous, Monsieur le Ministre, pour porter la voix du Sénat sur cette question. Ce n'est pas aux ambassadeurs à décider d'un maintien mais c'est aux chefs de Gouvernement de prôner cet allégement notamment en ce qui concerne les sanctions qui touchent les parlementaires* » a déclaré le sénateur.

L'un des enjeux essentiels pour l'Europe est celui de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme. Yves Pozzo di Borgo a déposé, avec sa collègue Gisèle Jourda, une proposition de résolution européenne sur les perspectives de la **politique de sécurité et de défense commune**. « *Après les attentats en France, le recours à la clause européenne de défense mutuelle a créé une dynamique nouvelle pour relancer, voire refonder, le projet d'Europe de la défense* ». Pour le sénateur, « *il est important que l'Union européenne se forge une stratégie et s'assigne des objectifs et des priorités, conjointement avec les Etats-membres* ». Cette stratégie de politique étrangère et de sécurité devra se concentrer sur la défense des intérêts

communs que l'Union et ses Etats-membres auront identifiés et reposer sur « *un dialogue plus fréquent et plus dense au sein du Conseil européen* ».

Yves Pozzo di Borgo a souligné l'importance de différencier la politique de sécurité et de défense européenne, de celle de l'OTAN : « *Ce n'est pas à l'OTAN d'imposer sa stratégie de défense à l'UE, mais bien au Conseil européen de définir ses propres objectifs. En étant complémentaire, mais indépendant, nous serons plus efficaces, et l'Europe gagnera en visibilité et en crédibilité* ».

Le sénateur a conclu en rappelant que « *l'Union doit redevenir un projet politique d'avenir. Dans de nombreux domaines, elle constitue une solution aux difficultés soulevées en France* ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC